



BNP PARIBAS

VALENCE VALLEE DU RHONE

L'INFORMATION DE VOS REPRESENTANTS

CE REGIONAL Juin 2016

Trois projets présentés

Heures supplémentaires

Les nombreuses **interventions de vos représentants CFDT** sur le sujet ont payées !

Le compteur des heures supplémentaires est débloqué pour notre DR.

N'hésitez pas, via votre manager, à **déclarer toutes les heures supplémentaires que vous êtes amenés à faire !**

**Un problème ?
Contactez nous !**

Vos représentants CFDT Valence

Référent Groupe
Benjamin TARRIDE
04 78 30 33 72
06 66 13 04 63

Thierry ESPEITTE
CSI Valence
04 75 79 44 16

Marie-France MANIN
CC Vienne
04 74 53 73 16

Marie-Anne BAULAND
CAE Valence
04 75 79 43 12

Michel BATISTA
CAP Montélimar
04 75 54 33 58

Patricia PANO
CC Montélimar
04 75 00 76 20

Chantal RABASTE
CC Portes Les Valence
04 75 57 63 32

Gilles DLAMONT
CRC



• Création du Pôle Santé de Valence



Pourquoi : Développer l'expertise sur le marché des professions Libérales de Santé et faire progresser le taux de pénétration sur ce marché et parallèlement libérer du temps commercial aux commerciaux des agences périphériques.

Comment : Création d'un Pôle Santé au 1er étage de l'agence Projet de Valence centre. Création d'une équipe constituée d'un CAPL et d'un Responsable (RAP). Concentration des clients de l'agglomération sur ce Pôle, selon la volonté des clients, soit potentiellement 274 foyers.

Pour la CFDT, la création de ce Pôle présente un réel intérêt, mais les Elus seront très attentifs à ce que le dimensionnement des fonds de commerce conjugué aux ambitions de prospection des deux CAPL restent raisonnables et que ce pôle soit renforcé si la réalisation est conforme aux ambitions, ainsi que l'adaptation des objectifs des CAP déchargés soit réelle.

• Transformation de l'agence Victor Hugo en Espace Conseil

**ENTRÉE
INTERDITE
SANS
AUTORISATION**

Pourquoi : Deux agences proches sur un même marché. Conserver le maillage existant en donnant des moyens additionnels de développement et d'expertise à l'agence projet.

Comment : Présence d'un seul collaborateur qui ne recevra que la clientèle Patrimoniale et uniquement sur rendez vous. La clientèle T1, T2 T3 et Pro. sera transférée sur Valence centre. Ce CP sera appuyé 1/2 journée par semaine par le DIE et le samedi matin par un Conseiller Spécialisé. Il ne sera pas remplacé pendant ses absences, les clients seront dirigés sur l'agence Valence projet.

Pour la CFDT, maintenir un drapeau sous la forme projetée ne peut qu'avoir un impact négatif sur l'image que donne BNP Paribas à sa clientèle. Le futur fonctionnement de cette agence dont la clientèle est « plutôt âgée » risque de pâtir de cette modification, avec un repli sur la concurrence encore présente sur cette zone. Une déperdition importante risque de se produire.

• Projet de modification d'ouverture pour 5 agences

**OUVERT
FERMÉ**

Pourquoi : Des agences proches les unes des autres et fréquentées par moins de 25% des clients. Des évolutions de comportements, des fonds de commerce à mieux couvrir.

Objectif : Augmenter le nombre et la qualité des rendez vous, développer la production commerciale, améliorer les conditions de travail.

Comment : installer des après midi développement avec une ouverture à la clientèle exclusivement sur rendez vous. **Les mercredi après midi pour Pierrelatte et Saint Paul Trois Châteaux. Du mardi au vendredi de 16h à 18h pour Guilherand Granges, Péage de Roussillon et Romans sur Isère.**

Pour la CFDT et à l'écoute de vos remontées, la qualité des rendez vous sous cette organisation est reconnues, mais la Direction ne nous a apporté aucune élément factuel sur l'augmentation du nombre de rendez sur les groupes où cette organisation est déjà en place.